

# Association des Anciens-Élèves de l'ENSSAT

## Assemblée Générale du 19 mars 2005

### Procès Verbal

Début de la séance à 15h35.

*La liste des personnes présentes a été dressée et est conservée comme annexe au présent procès-verbal.*

1. Le président, Sylvain CAMUS, présente le bilan moral de l'Association (voir annexe « Assemblée générale, 19 mars 2005 ») :
  - Rappel des objectifs
  - Etat des adhésions
  - Rappel des premières actions réalisées
  - Point particulier sur le Gala 2005, l'Association a été impliquée tardivement dans la définition de la formule du Gala. Il est souhaité que pour les années à venir, une meilleure interaction entre le projet Gala des étudiants Enssat et l'Association des Anciens Elèves.

2. La trésorière, Carole ARNAUD, présente le bilan financier de l'Association (voir document en annexe 1).

**Vote :** Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Le président présente les modifications envisagées pour le règlement intérieur (voir annexe « Proposition de modification du règlement intérieur à soumettre à l'Assemblée Générale du 19 mars 2005 ») :
  - Modification des coordonnées électronique : article 1
  - Modifications des montants des adhésions : article 9
    - a. 30 € pour les membres actifs
    - b. 20 € pour les membres actifs à la recherche d'un emploi ou poursuivant des études
    - c. 15 € pour les membres associés
    - d. 5 € pour les membres associés aytn le statut d'élève ingénieur de l'Enssat
  - Modification des durées des mandats : article 10.1
  - Clarification des démarches d'élection : article 11
  - Election du conseil d'administration ; article 12

- Renouvellement du bureau : article 14.1
- Date de l'assemblée générale : article 20

**Vote :** Les modifications du règlement intérieur sont acceptées à l'unanimité.

4. Le président présente les modifications envisagées pour les statuts (voir annexe « Proposition de modification des statuts à soumettre à l'Assemblée Générale du 19 mars 2005 ») :
- Gestion simplifiée des membres du conseil d'administration éloignés
  - Cohérence avec le règlement intérieur pour l'allongement des durées de mandat des administrateurs
  - Eviter les litiges concernant les remboursements de frais

**Vote :** Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité.

5. Le président présente quelques idées pour les futures actions de l'association :
- Remise à jour de la base de données :
    - i. L'idée d'une sollicitation pyramidale est proposée
  - L'accès à la base de données aux personnels Enssat est évoquée et acceptée dans le cadre de la collaboration et de l'intérêt commun.
  - L'édition d'un annuaire papier est évoquée. Le problème de l'autorisation de la part des anciens élèves est alors soulevée et est un point bloquant dans l'immédiat. Une acceptation par défaut (si non réponse à un courrier) est alors proposée. Ce point sera rediscuté ultérieurement.
  - L'efficacité de la diffusion des offres d'emploi est mentionnée, ainsi que la gratuité de ce service. Aucune décision de modifications de ce service n'est proposée.
6. Carole ARNAUD, Sylvain CAMUS, Daniel CHILLET, Clément GIRARD, Hugues LEPRIEUR, Sébastien POIVRE, Christian ROSSIGNOL, Cédric SEUREAU, Erwann THORAVAL, Chris TRIBOUT sont élus membres du Conseil d'Administration (100% de votes pour, 0 vote contre, 0 abstention).

Fin de la séance à 16h50.

Fait à Lannion le 17 avril 2005

*Le Président, Sylvain CAMUS*

*Le Secrétaire adjoint, Daniel CHILLET*